



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110869

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/11/2025 9H44 C:005360 I:07915
V/REF : 1037330
V/Email reçu le Jeudi 20/11/2025 à 9H44

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 03606
IMMEUBLE : LE GONNARD -3606
19 RUE PHILIPPE GONNARD
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Novembre 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N19 B RUE GONNARD - LOGEMENT MME PEPA AU 1ER ETAGE TEL

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR LA PORTE QUI NE SE VERROUILLE PAS
Donneur d'ordre : Mme S. MATHIEU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 20/11/2025 A 12H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME PEPA AU 1ER ETAGE
CONSTAT: LA CLE NE RENTRE PAS ENTIEREMENT DANS LE CYLINDRE DEPUIS
L'INTERIEUR DU LOGEMENT
IMPOSSIBLE DE FERMER LA PORTE A CLE DEPUIS L'INTERIEUR

- DEPOSE DU CYLINDRE
- GRAISSAGE
- REMPLACEMENT DU CYLINDRE, DE LA BEQUILLE ET DE LA POIGNEE DE TIRAGE
COTE EXTERIEUR
- GRUGEAGE GACHE
- CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE - OK
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 21/11/25 à 09H17 Mme S. MATHIEU

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,48	56,48
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	51,35	51,35
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	1	51,35	51,35
1,00	MS00042-FP.Béquille double alu anodisé	1	51,35	51,35



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110869

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00043-Rempl.Poignée tirage pour porte	1	30,81	30,81
TOTAL H.T.				241,34
T.V.A. a 10,00%				24,13
TOTAL T.T.C.En EURO				265,47

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1037330 du 20/11/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME PEPA Elona
19 B Rue Gonnard
69001 LYON
06.10.21.73.12

Référence de la Demande

N°: 865 213 du 19/11/2025

THCSERPP Tvx hors contra Serrurerie Partie privat. 1

01-EE-2216-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 06.10.21.73.12 / 09.82.29.05.83
03606-00001-00002-00012 H / Type 4 A / 01

Etage : 01

Date entrée: 27/12/2013

Délai

Date limite exécution : 05/12/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
MS00003 Forfait Intervention d'urgence Mise en Sécurité avec plaquage Bois	1,00	205,40	205,40	20,54	225,94
MS00018 Serrures 1 point, porte intérieure, label NF coffre en acier embouti époxy, 1 clé nickelée, tête acier, pêne et fouillotaiton cloison 10 mm, y compris toutes sujétions URGENT Porte ne verrouille	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
				Total H.T.	318,38
				Total TVA	31,84
				Total TTC	350,22

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



Bon de Commande

N° : 1037330 du 20/11/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par MATHIEU Stéphanie le 20/11/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Sandrine GUILLET

Directrice Adjointe en charge de la proximité et des territoires
Direction Gestion Immobilière

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **19 B Rue Gonnard 69001 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **20/11/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1037330